Sur Foubert

Monsieur et cher Gendre

Je vous envoye lesetrait de Baptême de Monsieur Foubert que je vous prierai de me remettre lorsquil ne vous sera plus utile; a legard des papiers que vous demander je les crois fort inutiles, Monsieur Loüis étant aportée de connoistre par lui même et par les mémoires que mon mary a fourni a lacadémie de letendue de sa science sur sa profession, il ne sagit que de lui rendre la justice qui lui est due; Pour ce qui est de lopération de la fistule, je puis certifier avec vérité quil en est le véritable inventeur, si il a lu dans des ouvrages anciens quelque chose qui ait pu lui en donner lidée, cela n'est point venu a ma connoissance, mais ce que je sai certainnement, est que personne ne la faisoit de cette maniere, avant quil en eut donné le mémoire a lacadémie, ainsi, si Monsieur Loüis, (comme je nen doutte point) lui veut rendre justice sur ce point, il a dequoi s'étendre, la science de mon mary dans sa profession étant connüe non seulement a Paris, mais dans les Provinces les plus éloignées et quil a eu chez lui des élèves d'italie, d'Angleterre et d'hollande, cela ne pouvoit estre autrement son application étant infatigable et étudiant nuit et jour ce qui venoit d'un grand zele pour sa profession, ce qui a fait que mon cher Pere la préféré a bien d'autres personnes; si Monsieur Loüis outre

ARC61 n°93
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

cela veut parler de son désinteressement dans sa profession même, qui le portoit a ne rien prendre plus quil ne lui falloit quoi quon li forcat; lorsque quelqu'un de ses confreres tomboient malades et que leurs pratiques en leur abscence lenvoyent chercher, leur porter largent quon lui avoit donné et refuser di retourner lorsquils lenvoyaient chercher et que leur Chirurgien ordinaire étoit en état di retourner, sest un désinteressement peu commun et qui lui a fait perdre des pratiques; c'est ce qui est arrivé entreautre a légard de Madame de Pompadour, (à la vérité avant quelle le fut) il étoit Chirurgien de Madame sa Mere, elle eut besoin destre Saignée, Monsieur son Chirurgien se trouva malade je crois que c'étoit Monsieur houstet, qu Mr. Sarrat il y fut parce que Madame sa Mere lui conseilla de le prendre, elle en fut si satisfaitte que quelques tems après elle le renvoya chercher, mais comme son chirurgien ordinaire étoit en état dy aller jai vu la lettre très polie quil lui écrivit pour sexcuser dy aller, ne voulant point enlever une aussi bonne pratique a son Confrere, la dessus elle sest piquée de son refus et n'a pris ni lui ni lancien. que Monsieur Louis parle de la beauté de son ame qui lemportoit sur celle de son corps, de sa droiture de cœur, de sa charité, de son respect pour la Religion, (car quoiquil ne fut pas dévôt, il en observoit touts ces usages avec piété, cherchoit tousjours a sinstruire la dessus, et ne pouvoit souffrir quon en fit des railleries) quil dise quil

étoit bon Mary, très bon Pere, bon amy, et il dira vray; quil ajoûte
sa charité pour les pauvres quil assistoit non seulement de sa science
mais de son argent et il trouvera dans ce petit détail, en y joignant
son éloquence, tout ce que je puis désirer. Je ne prétend pas dire quil
fut sans défaut; il étoit homme, c'est tout dire; je scai quil étoit vif
jusqua la violence, mais cette vivacité venoit de tempérament et lors
quil lui échapoit de si trop laisser aller, s'étoit réparé dans le même
moment et je lui ai vu plusieurs fois écrire des lettres dexcuse a des
personnes lorsquil s'étoit échapé a leur dire quelques duretés et cela a des
personnes qui lui étoient plus a charges qu'utiles et dont il n'avoit nul
besoin, mais c'étoit un effet de la droiture et de la bontée de son coeur.
Pour moi, Mon cher Gendre, jai vécue avec lui quarante et un an et
malgré sa vivacité qui ma donné des occasions de souffrir, je le pleure
touts les jours avec des larmes de sang, parce que la peinne quil me
donnoit n'étoit que momentannée. A l'égard de sa famille, lon
ny verra ni Comtes ni Marquis, mais on me marque (ce que je sçavois
et que toutte la ville de Gien peut certifier, puisque c'est le lieu de sa
Naissance, que son Pere étoit Chirurgien fort habille et qui accouchoit
aussi, quil étoit un très digne homme; que mon mary avoit un oncle
Maternel Médecin à la Charité sur Loire, qu'un de ses Cousins éxerce
au même endroit le même art après avoit travaillé en Chirurgie
au logis; quil a d'autre cousins germains qui sont Curés, d'autres Religieux
distingués dans leur état, il y en a même un qui a été deux ou trois fois
Prieur a St Martin des champs à Paris; quils n'étoient que deux freres
dont lainée qui avoit fort bien fait ses études, étoit Procureur a Gien et fort

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

considéré. Ma belle soeur me marque que le pere n'avoit point fait
faire les études a mon mary parce quil vouloit l'élever dans sa
profession qui pour lors n'exigeoit point le latin, mais comme il mourut
d'apoplexie quoique jeunne encore, mon mary qui se trouva pour lors
a l'age de dix sept à dix huit ans, fut mis chez Monsieur Noël Dorlé
ans, qui étoit Chirurgien de l'hôtel Dieu et un digne homme, quil y
a été quatre ans; que durant ce tems, Monsieur Noël l'envoya à
Lion a l'age de vingt deux ans faire des opérations de la Taille;
dans ce temps là
quil y avoit a Gien un Vigneron a qui on vouloit couper le bras,
que lorsquil l'eut vû il parla au chirurgien et lui dis comment il
falloit le traitter et que par ce moyen son bras a été guéri sans
amputation; que Monsieur Noël se trouvant à Paris, mon cher Pere
avec qui il étoit ami, lui demenda un bon sujet et que Monsieur
Noël lui dit quil comptoit lui faire un présent de vray amy en
lui donnant Monsieur Joubert. Voila Mon cher Gendre comment
il est éntré chez mon Pere où il a été sept ans qui ont étes terminés
par mon Mariage dont il ny a eü aucunne raison d'inclination
de ma part puisque jai tousjours été dans le couvent jusqu'a la
veille au soir de mon mariage; mais c'est que mon Pere laimoit
et sentoit quil lui feroit honneur dans sa profession, et il ne sest
pas trompé, car mon mary la exercée avec honneur et profit, il
étoit trop bon et trop généreux c'est ce qui a empêché ses enfans
dans retirer le profit, joint a ce quil a eü du malheur dans son
fils et ses longues infirmités; héritage de famille, car sa Mere a
vécue plus de dix ans avec la même maladie qui lui tenoit les
mains et les pieds touts crochus. Ma belle soeur me marque

que si lon a besoin d'un certificat de vie et mœurs depuis son
enfance quelle lenvoira signé de touts les anciens de la Ville
Vous sçaver quil a été associé avec mon Pere durant plusieurs
années. Voila Mon cher Gendre tout ce que je puis dire.
Vous aurer la bontée de communiquer cette lettre a Monsieur
Ruffel qui a passé au logis. pour le même sujet, comme je ne pouvois
que répéter les mêmes choses, c'est ce qui fait que je ne lui écris point
mais faittes lui bien mes amitiés. Pour vous cher Gendre je suis
charmée que cette occasion se soit présentée pour vous assurer de
nouveau de mon estime et que je suis avec tendresse

Monsieur et cher Gendre

Votre affectionnée Mere
Malaval Joubert
ce 24 Février 1768

Je nai pu vous en voyer cette lettre plustot, car il a fallu écrire a
Gien pour lextrait baptistaire et les anectotes de sa jeunesse et
je nai recu réponce quhyer après dinée
Nous embrassons toutes votre chere femme.
Mon fils est tousjours à Gien
Mes compliments a Monsieur Loüis
jajoûte cher gendre, que ce que Monsieur de la Martinière a eü
la générosité de faire à la mort de mon mary est unne preuve
de lestime quil vouloit bien avoir pour lui.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE